

# RAPPORT D'ACTIVITES 2018

---

ARCHITECTES & PARTICULIERS



# SOMMAIRE

## Table des matières

<b>SOMMAIRE</b> .....	1
<b>REPERES</b> .....	2
<b>QUI SOMMES-NOUS ?</b> .....	3
<b>ACTIVITE</b> .....	4
<b>ACTIONS</b> .....	6
<b>EVENEMENTS</b> .....	16
<b>CONFERENCES, CONTRIBUTIONS</b> .....	16
<b>FICHES PRATIQUES</b> .....	16
<b>EQUIPE 2018 - 2019</b> .....	17
<b>RAPPORT FINANCIER 2018</b> .....	18
<b>OBJECTIFS 2019</b> .....	19
<b>PARTENAIRES</b> .....	20

## REPERES

### Mai 2016

Premières rencontres à l'évènement du CROAIF : « **Architecte, un métier en (R)évolution** », aux Récollets, 148 rue du Faubourg Saint-Martin à Paris.

### Mars 2017

L'association « **Architectes & Particuliers** » est créée officiellement.

Elle regroupe une trentaine d'architectes (inscrits à l'Ordre des architectes) engagés auprès des particuliers. La mission de l'association est de créer des outils pour mieux informer sur l'acte de construire ou de rénover, expliquer les bénéfices apportés par une collaboration avec un architecte et conseiller dans les projets de travaux d'habitat.

### Mai 2019

L'association compte une trentaine d'adhérents.

L'association est référencée par le CNOA.

La page Facebook de l'association est suivie par plus de 700 abonnés.



## QUI SOMMES-NOUS ?

Créée en 2017, l'association Architectes & Particuliers s'est donnée pour mission de rendre visible le marché des particuliers dans l'activité des architectes : reconnaître ce marché en tant que tel, le développer et optimiser le modèle économique des cabinets d'architecte qui s'y consacrent.

Architectes & Particuliers rassemble une trentaine d'agences d'architecte traitant de la commande des particuliers partout en France. Elles sont pour l'instant principalement localisées en Île de France.

Au travers de leur travail pour les ménages français, la production architecturale de ces agences participe au renouvellement du paysage et du cadre de vie mettant en forme la pluralité des envies et des besoins de ces décideurs multiples et habitants de territoires urbains ou sous densifiés.

Les membres d'A&P s'efforcent d'approfondir la fabrication du projet d'architecture utilisé par les agences avec la maîtrise d'ouvrage des particuliers. L'association vise 4 objectifs :

- Reconnaître et partager une méthode efficace de production du projet avec un particulier-amateur d'architecture qui va faire construire ou améliorer son habitat pour son propre usage.
- Rendre visible et compréhensible le process de production du projet pour la maîtrise d'ouvrage concernée.
- Développer une culture de projet avec l'architecte.
- Augmenter la demande de création architecturale avec un architecte.

Toutes les formes d'actions de l'association apportent une composante d'information pour faciliter la reconnaissance d'une expertise nécessaire au développement de l'activité des architectes.

Les échanges mensuels permettent aux architectes de redonner ambitions et perspectives à leur travail, et d'engager une évolution et de nouvelles orientations de leur mode de travail.

Le partage des méthodes de fabrication du projet et l'établissement d'un process commun construit une communauté de spécialistes autour d'un objectif de service performant.

Le soutien à la présence des architectes sur les salons grand-public, visités par les consommateurs ayant des travaux à réaliser, permet de diffuser l'information formalisée par l'association.

Le dialogue ouvert avec les institutions de la profession a pour but de rendre plus visible ce secteur de la commande des architectes, présent dans 50% des agences d'architecture, et qui occupe une place importante dans l'activité globale des architectes.

# ACTIVITE

## Juin 2018 - Mai 2019

La trentaine d'architectes de l'association se rassemble pour des réunions d'échange à raison d'une demi-journée par mois.

Les architectes adhérents accueillent à titre gracieux leurs confrères, membres actifs ou nouveaux, dans leurs locaux professionnels à l'occasion des différents groupes de travail, réunions mensuelles, conseil d'administration ou assemblée générale.

### Les réunions mensuelles

Le contenu des réunions a évolué au cours de l'année. Il s'est finalisé sur le format suivant :

- \_Présentation des nouveaux
- \_Tour de table – questions libres
- \_Actualités et développement des évènements
- \_Retour des groupes de travail

Les retours des adhérents sur les réunions mensuelles sont extrêmement positifs. Pour beaucoup ces réunions sont l'élément essentiel de l'association :

- *échanges entre nous, conseils, se dépanner, raison d'être de l'association, réseau, partage,*
- *mieux comprendre l'évolution de notre métier (honoraires notamment), meilleure maîtrise du métier, discours facilité et étayé, donne une légitimité, utilisation des fiches pratiques pour certains,*
- *met en confiance, slide show = aide à communiquer auprès du grand public, et au sein du collectif donc plus rassurant, content que notre marché commence à être reconnu*

### Les groupes de travail

Trois fiches pratiques ont été finalisées dont deux publiées sur le site, 4 autres sont définies et en cours d'écriture.

- FP1\_Bien commencer un projet avec un particulier : nos 30 conseils
- FP2\_Comment travailler avec un architecte : nos conseils pour les particuliers
- FP3\_Les 20 points du Marché de travaux avec le particulier

Les fiches pratiques d'Architectes & Particuliers

**Fiche N°01 A&P**

### Bien commencer un projet avec un particulier : nos 30 conseils

1. Votre expertise a de la valeur : faites-vous rémunérer la visite-conseil ou visite avant achat.
2. Gardez en mémoire que la visite-conseil permet de se tester des deux côtés. Si vous ne vous sentez pas à l'aise avec le client ou le projet, n'hésitez pas à ne pas donner suite et à ne pas transformer la visite en contrat.
3. Définissez bien le programme et la limite de vos prestations y compris ce que vous ne faites pas et qui joukte le périmètre ou le volume du projet : par exemple viabilisation, parties communes, charpente et couverture...
4. Détaillez vos tâches et le contenu de vos phases et estimez le temps nécessaire avant d'effectuer une proposition d'honoraires.
5. Attention au temps de trajet, privilégiez la proximité de votre agence et faites le maximum de rendez-vous dans vos locaux. Ous c'est un projet bon mais stratégique pour votre développement, prenez en considération les frais de déplacement et faites-les apparaître à part dans votre proposition d'honoraires.
6. Pour les petites missions (au moins) privilégiez une rémunération au temps à passer, plus concrète que le pourcentage et calculez votre tarif horaire en incluant les heures non facturables.
7. Faites apparaître à part dans le contrat, les charges liées au projet : telles qu'assurance, déplacement, maquette, relevé, impressions.
8. Fractionnez le paiement des honoraires (par exemples en mensualités) et laissez un dernier montant de l'ordre du reliquat : demandez des acomptes.
9. N'oubliez pas qu'il vous faudra peut-être consulter des intervenants extérieurs tels que BET structure, BET Thermique, Etude de sol, géomètre... Vous devrez coordonner leurs études.
10. Lisez le contrat avec votre client, faites le signer et récupérez le premier acompte avant de commencer à travailler.
11. En copropriété pensez aux autorisations nécessaires, aux délais d'assemblée générale et à faire présenter le projet par vos clients à leurs voisins quel que soit l'échelle de la demande (un projet que tout le monde a déjà vu a plus de chance d'être accepté).
12. Dans l'existant, prescrivez un constat d'huissier chez les voisins et demandez au syndic l'historique des modifications structurelles de l'immeuble. Lors du constat, faites visiter les appartements joustant le bien et les parties communes. Si nécessaire, pousser plus loin dans les étages, en convoquant le DET structure dans la visite, si des changements importants ou répétés ont été entrepris.

Architectes & Particuliers

Les fiches pratiques d'Architectes & Particuliers

**Fiche N°02 A&P**

### Comment bien travailler avec un architecte : nos conseils pour les particuliers

1. Bien choisir son architecte : il sera un partenaire à long terme il est important d'avoir une bonne communication.
2. Attention au temps de trajet, privilégiez la proximité de l'architecte.
3. Le temps et les explications de l'architecte ont de la valeur, sinon vous ne feriez pas appel à lui : il est normal de rémunérer la visite-conseil ou visite avant achat.
4. Définissez avec votre architecte la limite de prestations (programme et localisation) de votre intervention.
5. L'architecte s'adapte à votre besoin et offre des prestations « à la carte ». Vous pouvez faire appel à lui pour des missions courtes (étude de faisabilité, esquisses, dépôt de pièces administratives : Déclaration Préalable, Permis de Construire...) ou pour des missions plus longues, par exemple pour la totalité d'un projet depuis les études jusqu'à la fin du chantier.

Chaque architecte a sa propre manière de travailler. Assurez-vous de bien comprendre cette méthode, et qu'elle vous convienne.

6. Un projet de construction est un projet à long terme, prendre le temps d'y réfléchir.
7. Lisez le contrat avec votre architecte, faites-vous expliquer les termes spécifiques.
8. Tout le monde a ses habitudes : expliquez-lui votre manière de vivre.
9. Vous connaissez bien votre environnement, indiquez à l'architecte ses spécificités (ex : horaires, voisins bruyants, vues, utilisations et manière de vivre...) ainsi que ce qui vous plaît et/ou vous déplaît.
10. L'architecte est là pour vous donner des conseils, et peut vous faire faire des économies.
11. Vous avez un rôle à jouer pour la réussite du projet. Respectez vos obligations importantes pendant tout le déroulement du projet : assurances, apport de documents nécessaires, règlements...
12. En copropriété, pensez aux démarches obligatoires auprès des assemblées générales.
13. Pensez aux autorisations obligatoires, à leurs délais d'obtention et aux délais de recours incompréhensibles.
14. Pensez à réunir toutes les pièces utiles à son travail : diagnostics, règlement de copropriété, acte de propriété, plans existants et travaux déjà effectués, en copropriété : carnet d'entretien de l'immeuble...

Architectes & Particuliers

Un groupe dédié à la communication a été mis en place pour produire les différents supports nécessaires à la visibilité de l'association : organigramme de rayonnement, carte de visite, badge A&P

# ACTIONS

## Juin et Juillet 2018

### Matinale du CROAIF "Commande du particulier : Comment prospecter ?"

Les membres d'A&P ont partagé leur expérience des salons grand public et leur analyse des plateformes et autres démarches commerciales.

Intervenants : Odile Veillon, Adrien Soviche, Pierrick Malenfant \_ membres d'A&P



*1<sup>ère</sup> session : 50 auditeurs*

*2<sup>ème</sup> session : + de 100 auditeurs, Chapelle des Récollets*

## Septembre 2018

### Salon FAIRE CONSTRUIRE SA MAISON – 18 924 visiteurs

Pendant 3 jours, 18 architectes vont à la rencontre du public sur le marché de l'habitat privé. Ils se sont relayés sur un même stand et ont pris plus de 150 contacts.

L'association A&P est partenaire des architectes adhérents afin de valoriser l'image de la profession auprès du grand public et rendre naturel le recours à l'architecte lors d'un projet de construction ou de réhabilitation. Les objectifs visés sont :

- améliorer la visibilité de la profession auprès des particuliers
- informer du contenu des missions et des garanties qu'un contrat avec un architecte peut apporter au particulier
- promouvoir l'architecture de l'habitat privé neuf ou à rénover et proposer une alternative aux solutions des constructeurs de maisons individuelles (CMI) très représentées sur ce salon.



### Deux ATELIERS MAQUETTES pour les enfants

Notre partenaire « Les P'tits archis » - spécialiste de l'éveil des enfants à l'architecture – a animé deux séances sur le thème « la maison extraordinaire ».

A l'issue de ces ateliers, les enfants sont repartis avec la **maquette de leur maison rêvée**.



### CONFERENCE \_ TABLE RONDE :

Sur le thème **CONSTRUIRE, MODE D'EMPLOI** : Par où commencer. Choisir son terrain. Choisir l'architecture. Créer les plans. Comprendre les normes techniques. Suivre un chantier. Les services des constructeurs. Les conseils pour bâtir solide et durable.

A&P a participé à la table ronde et présenté la méthode des architectes pour répondre aux besoins et aux attentes des particuliers, dans leur budget et dans les délais.

Modérateur : Olivier Lucas - radio Immo

Intervenants : Monsieur Ishai Oiknine – Société le Chêne Vert, Monsieur Denis Peltier – Primobois et **Adrien Soviche** – membre d'Architectes & Particuliers et formateur

### INTERVIEW RADIO IMMO

Animé par : Arno SICOT et Kenza BRAIGA

Invité(s) : Odile VEILLON et Adrien SOVICHE

Présentation de l'association sur le plateau de Radiolmmo à l'occasion du salon Faire Construire sa Maison.



## Octobre 2018

[Mise en ligne du site www.architectesetparticuliers.fr](http://www.architectesetparticuliers.fr)



## [JNA 2018 / JOURNÉES PORTES OUVERTES des agences d'architecture](#)

L'association A&P était présente dans deux agences d'architecture ouvertes au public :  
 211, rue St Maur 75010 Paris \_pm4.Architecture  
 15, rue Richard Lenoir 75011 Paris \_Agence d'architecture Odile Veillon

## **BALADE URBAINE**

Balade urbaine dans le 11ème arrondissement sur le thème « Agriculture en ville & architecture pour les particuliers », organisée par l'ordre des architectes en Île de France et animé par Guiding Architects Paris.

Philippe BARBIER – membre d’Architectes & Particuliers – a fait visiter plusieurs réalisations dans le 11<sup>ème</sup> arrondissement. Les visiteurs ont terminé leur visite avec l’exposition de l’association Architectes & Particuliers présentée dans une agence d’architecte du 11<sup>ème</sup>.



**EXPOSITION**

A&P a présenté une exposition sur le thème de : Dessiner vos envies #croquisdarchitecture  
 Les panneaux présentent plusieurs représentations du projet à différents stades d’avancement et en indiquent le temps de production grâce à des pastilles afin de :

- \_ Montrer aux particuliers comment d’une idée ébauche on arrive à la réalisation.
- \_ Sensibiliser le public au temps de production du projet.

**JPO 2018 A&P** **DESSINER VOS ENVIES #CROQUIS D'ARCHITECTES**  
 Les Journées Portes Ouvertes d'Architectes & Particuliers

**JPO 2018 A&P** **DESSINER VOS ENVIES #CROQUIS D'ARCHITECTES**  
 Les Journées Portes Ouvertes d'Architectes & Particuliers

**JPO 2018 A&P** **DESSINER VOS ENVIES #CROQUIS D'ARCHITECTES**  
 Les Journées Portes Ouvertes d'Architectes & Particuliers

**3h** **14h** **10h**

**250h** **70h** **40h**

**190h** **70h**

**Appartement Triplex dans le deuxième arrondissement de Paris**  
 Surface habitable : 140 m<sup>2</sup> (100 m<sup>2</sup> TTC)  
 Prix : 1 200 000 €

**MiniMaHouse à Maisons-Laffitte**  
 Surface habitable : 20 m<sup>2</sup> (15 m<sup>2</sup> TTC)  
 Prix : 150 000 €

**Appartement PLF à Paris**  
 Surface habitable : 30 m<sup>2</sup> (20 m<sup>2</sup> TTC)  
 Prix : 150 000 €





## Novembre\_Décembre 2018

### LE PARTICULIER PRATIQUE

On parle de l'association Architectes & Particuliers dans la presse ! Odile VEILLON et Stéphanie BERTINA MINEL s'adressent aux particuliers et donnent leurs conseils aux 45000 abonnés du magazine « Le Particulier Pratique ».

Dossier « Des travaux sans mauvaises surprises », p16-25, Le Particulier Pratique - n° 450 - novembre 2018.

#### DOSSIER

**... font réaliser des économies au maître de l'ouvrage. Méfiez-vous des prestataires qui se présentent en maître d'œuvre et proposent une assurance gratuite. Ils se font, en réalité, rémunérer par les entreprises avec lesquelles ils travaillent, ce qui se traduit par un surcoût de 10 à 20 % sur la facture finale », avertit Claude Dulou, président du Synamon.**

Passer par un architecte ou un expert en bâtiment pour la maîtrise d'œuvre évitera les retards ou les abandons de chantier. « Un architecte travaille régulièrement avec les mêmes entreprises, elles savent qu'elles doivent finir le chantier et travailler avec vous si elles veulent à nouveau être consultées », poursuit Stéphanie Bertina Minel.

• **En cas d'abandon de chantier, tenez une solution à l'emblée.** Si vous n'avez pas fait appel à un maître d'œuvre, que faire si vous constatez que les ouvriers ont déserté le chantier ? Tout d'abord, vérifiez bien la date de livraison prévue dans le contrat. Ensuite, vous pouvez agir que si elle est dépassée. Vous devez alors commencer par tenter une solution à l'amiable : adressez à l'entreprise une lettre recommandée avec avis de réception (LRAR) la concernant en demande de reprendre les travaux. Rappelez-lui la date de livraison définie dans le contrat, fixez-lui un délai raisonnable pour finir le chantier et indiquez que vous ne paierez pas tant que le chantier n'aura pas repris.

Si l'entrepreneur ne réagit pas, une fois que le délai de la mise en demeure a expiré, faites constater l'abandon du chantier par un huissier de justice (comptez entre 275 et 400 €). Vous pourrez alors saisir le tribunal et solliciter l'exécution forcée du contrat. « Si le juge considère que la demande est fondée, il pourra obliger l'artisan à terminer les travaux, sans si leur exécution est impossible pour des raisons matérielles, morales ou juridiques. Cette action s'appuie sur l'article 1221 du code civil. Il est également possible de faire exécuter les travaux par un tiers aux frais de l'artisan ou de l'entrepreneur défaillant », explique Anne-Laure Rançon, responsable du pôle juridique de l'Agence départementale pour l'information sur le logement (Adil) du Val-de-Marne.

• **Des recours simplifiés.** Pour les contrats conclus depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2016, la procédure de réclamation des travaux est simplifiée. Mais le maître de l'ouvrage a encore une solution : il peut, en cas d'abandon de

#### DOSSIER

**3 idées reçues**

**J'ai le droit de retenir 5 % du prix du chantier si les finitions ne sont pas correctes.**

**VRAI** Mais pas n'importe comment. Ce que les maîtres appellent la « retenue de garantie » est, en effet, réglementée (lois n° 71-584 du 16.7.71). Elle permet au maître de l'ouvrage de « retenir » (ne pas verser à l'entrepreneur) une somme pour garantir la bonne exécution des travaux, à condition que cette retenue ait été prévue dans le contrat ou le devis, qu'elle ne dépasse pas 5 % du montant des travaux et ne dure pas plus d'un an à compter de la réception des travaux. Vous ne pouvez pas conserver vous-même cette somme : elle doit être consignée entre les mains d'un tiers (banque, notaire) choisi par les 2 parties ou, s'il y a désaccord, désigné par le président du tribunal de grande instance. Au bout d'un an, la somme consignée est versée à l'entrepreneur, sauf si vous avez notifié au tiers (notaire ou banque) votre recommandée,

**LE SUIVI DU CHANTIER**

Une entreprise générale peut se charger de coordonner les petits chantiers. Dès que les réalisations sont plus importantes ou touchent, par exemple, à la structure du bâtiment, se faire accompagner par un maître d'œuvre, tel un architecte, évite bien des désagréments. « Sur les gros chantiers à plusieurs intervenants, une bonne coordination par un professionnel qui fait la maîtrise d'œuvre est nécessaire. C'est un métier. Le maître d'ouvrage [celui qui commande la réalisation des travaux, Ndrl] n'est pas compétent pour le faire lui-même, il prendrait des responsabilités qui le dépassent », prévient Frédéric Henry. Bien que son intervention ait un coût, l'expertise peut vous faire réaliser des économies en évitant les dérapages.

« Un chantier ne s'improvise pas. Pour le réussir, il faut l'avoir bien préparé. Un architecte est un expert désintéressé et indépendant qui peut vous guider et vous orienter dès le début. Lors du chantier, il fait le lien entre tous les intervenants, il saura vous conseiller dans les moments clés et mettre les hommes en confiance », assure Stéphanie Bertina Minel, architecte à Paris (agence Bertina Minel Architecture).



## LEROY MERLIN – POP UP STORE



L'association organise deux événements en partenariat avec Leroy Merlin pour animer un pop-up store avant l'ouverture du nouveau magasin Leroy Merlin L'appart à Paris 17 (Batignolles).

L'objectif est de renforcer la visibilité des architectes auprès des particuliers en allant à leur rencontre là où ils parlent de leurs travaux.

## SPEED COACHING

Rendez-vous individuels d'une durée de 30mn entre un architecte et un particulier soucieux d'avoir des informations quand à un projet réel ou projeté.

Intervenants : Les Architectes de l'association Architectes & Particuliers

*Vous avez comme projet de refaire une pièce de votre logement, de réaménager un espace ou vous venez d'emménager ? Vous souhaitez que votre appartement vous ressemble et corresponde au mieux à vos besoins ?*

*Venez profiter gratuitement des conseils de véritables architectes (inscrits au Tableau de l'Ordre des architectes) lors d'un entretien individuel de 30 minutes ! Ils sauront vous conseiller mieux que personne pour transformer votre logement, le faire évoluer et l'améliorer pour que vous vous y sentiez bien et qu'il vous ressemble.*

*Nous vous conseillons de venir avec vos idées et des photos de votre intérieur pour une consultation plus précise et efficace de votre projet.*



## SLIDE SHOW

10 architectes présentent 10 projets en 10 slides. Le public est préinscrit par l'équipe de Leroy Merlin L'appart.



## Février 2019

### Salon de la RENOVATION – 31 576 visiteurs



Pendant 4 jours, 20 architectes vont à la rencontre du public sur le marché de l'habitat privé. Ils se sont relayés sur un même stand et ont pris plus de 200 contacts.

L'association A&P est partenaire des architectes adhérents afin de valoriser l'image de la profession auprès du grand public et rendre naturel le recours à l'architecte lors d'un projet de construction ou de réhabilitation.

### **CONFERENCE \_ TABLE RONDE**

Thème : Rénovation, vos droits et vos devoirs.

*« Rénover, c'est s'offrir du confort et faire des économies d'énergie. C'est aussi donner de la valeur à votre patrimoine. Mais ce projet ne doit pas s'improviser. Budget, points techniques et pratiques, choix des matériaux, des équipements ou encore sélection des professionnels demandent une grande rigueur. Reste que les questions juridiques sont peu souvent abordées. Pourtant, elles comptent elles aussi pour réussir un projet de rénovation. Cette conférence a justement pour objet de vous donner les clés pour rénover dans les règles en respectant vos droits mais aussi vos devoirs. »*

Modérateur : P. CHEVILLARD, rédacteur en chef de PAP.fr.

Invités : Stéphanie BERTINA-MINEL - architecte et membre d'A&P, Jean-François VIAUD - coordinateur de l'activité chez Rénover (Groupe Maisons France Confort).

La vice-présidente d'A&P s'est appliquée à expliquer le métier d'architecte dans ses grandes lignes : comment contacter un architecte, quelles sont les étapes du projet avec un architecte, quelles sont les garanties apportées par un architectes, quels sont les avantages à passer par un architecte.

Ont également été abordées la question des démarches à réaliser avant travaux (démarches administratives, copropriété) et la question des normes (RT2012, rénovation énergétique...) deux points sur lesquels l'architecte peut vous faire économiser et gagner du temps.

## Mars 2019 :

### GRAND DEBAT - CNOA

Le Conseil national de l'Ordre a proposé aux architectes, aux professionnels du cadre de vie ainsi qu'à tous les citoyens intéressés par ces questions de prendre part au grand débat national organisé par le gouvernement.

Les architectes de l'association A&P ont envoyé leur contribution au grand débat !  
(<http://grand-debat.archi>)

HABITER : Mieux construire et mieux rénover avec les architectes

TOUT CITOYEN A LE DROIT A UN ARCHITECTE

C'était une belle occasion de se manifester pour les membres de l'association. Nous avons mis nos idées en commun afin de faire remonter un message pour défendre la cause du marché du particulier peu connu, peu soutenu, souvent difficile à pratiquer et qui nous tient à cœur.

*« Architectes et particuliers. Nous nous sommes penchés sur la commande du particulier pour rendre accessible notre métier et savoir-faire à tous. Tout le monde doit avoir accès à un avis, conseil, projet, ... d'un architecte. Pour le particulier, pour la ville, pour la profession. »*

## Avril 2019 :

### CANDIDATURE au prix IFCIC - Entreprendre dans la culture.

Le prix IFCIC Entreprendre dans la culture récompense des entreprises ou associations ayant développé, dans le secteur culturel, un modèle économique ou une forme d'organisation remarquable, innovante, originale, responsable et/ou durable. Son ambition est de mettre en valeur les démarches entrepreneuriales créatives d'acteurs du secteur culturel et de soutenir et d'amplifier ces initiatives.

L'association A&P a présenté sa démarche pour la recherche et développement d'une méthode de fabrication du projet avec le particulier, pour l'accompagnement des architectes qui traitent de cette commande et ses actions pour rendre visible la profession dans les marchés privés de particulier.

Un projet de recherche sur la méthodologie et la réalisation d'un manuel sont à l'étude et ont été proposés.

La candidature d'A&P n'a pas été retenue.

### WATTRAQUEURS ET AROC - Rencontre



Respectivement localisée à Grenoble et Toulouse, ces associations sont venues avec les Architectes de La Rénovation signer à Paris la charte « Engagé pour FAIRE » avec le ministère de la Transition écologique et solidaire.

A&P a profité de l'occasion pour tisser des liens avec les associations d'architectes qui travaillent aussi sur cette commande des particuliers.

## Juin 2019 :

### LEROY MERLIN - L'APPART

Sur le thème de « **Réinventons l'appartement** », les architectes font découvrir les différentes approches et échange avec les visiteurs, en toute simplicité !

#### **SLIDE SHOW**

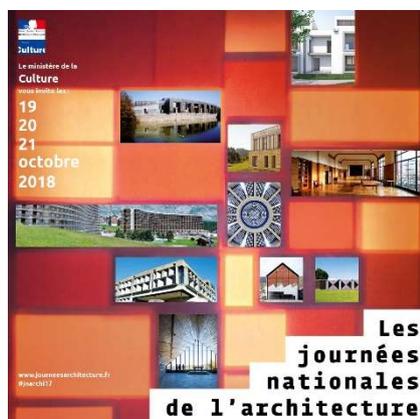
*Grâce à cette présentation (10 slides / 30 secondes par slide), découvrez la diversité des cahiers des charges et les réponses architecturales apportées par les architectes de l'association Architectes & Particuliers*

*Les cas présentés illustrent toutes les problématiques que vous pouvez rencontrer dans les logements Parisiens : création d'une pièce en plus, comment faire entrer la lumière, supprimer des couloirs inutiles, isoler du bruit, ouvrir un mur porteur...*

*Vous verrez comment les souhaits des habitants peuvent être traduits en montrant que chaque solution offre une mise en œuvre particulière tant dans les détails pratiques, fonctionnels que techniques.*



## EVENEMENTS



## CONFERENCES, CONTRIBUTIONS

## FICHES PRATIQUES



## EQUIPE 2018 - 2019

### Bureau : 8 membres

Pierrick MALENFANT	Président
Stéphanie BERTINA MINEL	Vice-présidente
Marc SIRVIN	Vice-président
Odile VEILLON	Vice-présidente
Philippe BARBIER	Trésorier
Catherine BEDOS	Secrétaire (démissionnaire en décembre 2018)
France GRANIER NEGRELLO	Secrétaire
Eduardo SEGURA	Trésorier Adjoint

### Adhérents : 22 membres

France ARTZNER	Claire LANGLOIS
Débora BANDINI	Leila LASSOUED
Maxime BON	Karine LE BRETON
Abdelmadjid BOUKHLAB	Cécile MARZOUVALIAN
Laure-Hélène DOERLER	Marie NAULOT
Diana ELZEIN	Jérôme PENEL
Matteo EMMER	Alejandra PINTO
Guillaume FAVREAU	Karl PINSON
Olivier GENDRE	Adrien SOVICHE
Christine-Anne JAUBERT	Sophie TIJOU
Randa KAMEL	Clémentine VIE

# RAPPORT FINANCIER 2018

## Résultat des comptes 2018

Comptes de résultat exercice 2018	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Exercice N
Adhésion à l'association	1 575,00 €
Donations/Mécénat/Convention	5 580,00 €
Produit Participation aux Salons	5 910,00 €
<b>Total Produits</b>	<b>13 065,00 €</b>
CHARGES D'EXPLOITATION	Montants
Stands Salons 2018 et acompte 2019	8 114,40 €
Com + Frais salon FCSM	1 473,80 €
Frais de Banque	168,34 €
Charges divers Action (JPO,....)	191,44 €
Charges Administratif (Inpi)	210,00 €
<b>Total Charges</b>	<b>10 157,98 €</b>
<b>SOLDE</b>	<b>2 907,02 €</b>

### RIB Architectes & Particuliers :

30066 – 10561 – 00020322501 - 55- CIC PARIS PARMENTIER

## OBJECTIFS 2019

Ouverture de l'association à une plus grande diversité de sympathisants compatible avec ses missions d'information dans la profession.

- Produire de nouvelles fiches références pour les architectes travaillant avec les particuliers et traiter tous les sujets abordés par les architectes

Elargissement du territoire de l'association pour partager sur la méthodologie avec le plus grand nombre d'architectes.

- Etablir des liens à un niveau national avec les différents groupements d'architectes travaillant pour les particuliers et avec les écoles d'architecture

Développement de nouvelles actions à destination des particuliers (Leroy Merlin, présence sur des marchés, mairies, expositions...), et maintien de la présence des architectes sur les salons de l'habitat.

- S'entourer d'entreprises partenaires et les inviter à tous nos évènements

Diffusion du message sur le rôle des architectes auprès des particuliers dans le marché de la rénovation.

- Inscription à la plateforme FAIRE et signature de la charte, transmission du message dans les médias

### EN COURS ....

Présentation de l'association à l'ordre des architectes CNOA, au magazine A Vivre et à l'UNSFA.

## PARTENAIRES

AFCB, OREGON, InFraLec, Leroy Merlin, MR, Orégon, Fédération Française de la Tuile et de la Brique, Les P'tits archis, instant|t,

**AFCB**  
AMÉNAGEMENT

**InFraLec**

*ELECTRICITÉ COURANTS FORTS ET COURANTS FAIBLES*

4, rue de Beauce 78500 SARTROUVILLE  
Tél : 01 39 13 00 89 - Fax : 01 39 13 62 38  
[www.infralec.com](http://www.infralec.com)

 **Lather**  
BUREAU D'ÉTUDES THERMIQUES & FLUIDES

 **ORÉGON**

FÉDÉRATION FRANÇAISE  
**TUILES & BRIQUES**

**MR**

**LEROYMERLIN**



atelier **instant | t**



SUIVEZ-NOUS !



RAPPORT D'ACTIVITE 2018

ARCHITECTES & PARTICULIERS \_ 211, rue St Maur 75010 Paris \_ [contact@architectesetparticuliers.fr](mailto:contact@architectesetparticuliers.fr)  
**SITE** [architectesetparticuliers.fr](http://architectesetparticuliers.fr) \_ **F** [@ArchitectesEtParticuliers](#) \_ **L** [architectesetparticuliers](#) \_ **T** [@AetParticuliers](#)